

Faimés, le 5 octobre 2018

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 15 octobre 2018** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique.

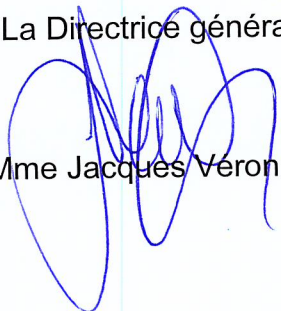
1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Organisation scolaire au 1er octobre 2018 - approbation
4. CPAS - budget 2018 - modification budgétaire n° 2 - approbation
5. Budget 2018 - modification budgétaire n° 2 - approbation
6. Coût-vérité en matière de déchets - approbation
7. Redevance relative à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom - exercice 2019 - approbation
8. Taxes et redevances pour l'exercice 2019 - prorogation
9. Fabrique d'Eglise St Georges de Les Waleffes - budget 2019 - approbation
10. Entretien routiers 2018 - cahier des charges - approbation

Huis Clos

11. Remplacement auxiliaire professionnelle absente - confirmation
12. Désignation d'enseignants dans le cadre de l'organisation scolaire 2018-2019
13. Remplacement personnel absent - confirmation

La Directrice générale,

Mme Jacques Veronique



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

M Cartuyvels Etienne

